

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIER - COMMUNE DE DIETWILLER : DIER - COMMUNE DE DIETWILLER (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680072200011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MULHOUSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : DIER - COMMUNE DE DIETWILLER (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	38
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1495

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2226960,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	967,67
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1182,02
3	Dépenses d'équipement brut / population	517,74
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	6,69
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	28,0000
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	82,0000
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,0000
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I	
	C1	

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	2 194 151,77	-15 169,07	A1	1 174 957,68
Investissement	462 852,58 (3)	-211 382,76	A2	-87 212,86
Fonctionnement	1 731 299,19 (4)	196 213,69	A3	1 262 170,54

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
I + II	60 000,00 III + IV	0,00	B1	-60 000,00
I	60 000,00 III	0,00	B2	-60 000,00
II	0,00 IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	1 114 957,68
Investissement	-147 212,86
Fonctionnement	1 262 170,54

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 000,00	14 350,00	15 000,00	15 000,00	29 350,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	165 000,00	70 000,00	50 000,00	50 000,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	202 013,19	50 000,00	574 667,42	574 667,42	624 667,42
Total des dépenses d'équipement		369 013,19	134 350,00	639 667,42	639 667,42	774 017,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	41,27	41,27	41,27
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1,00	0,00	41,27	41,27	41,27
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		369 014,19	134 350,00	639 708,69	639 708,69	774 058,69

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	369 014,19	134 350,00	639 708,69	639 708,69	774 058,69
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTIPIPE	189 488,94
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	963 547,63
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	20,00	20,00	20,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 048,70	0,00	16 548,70	16 548,70	16 548,70
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 028 871,00	0,00	1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
731	Fiscalité locale	430 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
74	Dotations et participations (3)	185 958,00	0,00	206 100,00	206 100,00	206 100,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 000,00	0,00	16 452,00	16 452,00	16 452,00
Total des recettes de gestion courante		1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	246 096,71
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 013 217,41
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	566 547,63	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	1,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16318	1,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	1,00	0,00	0,00	41,27	41,27	0,00	41,27	41,27
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	369 014,19	134 350,00	0,00	639 708,69	639 708,69	0,00	639 708,69	774 058,69
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I.B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	556 896,39	0,00	613 547,63	613 547,63	613 547,63
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	66 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
10222 FCTVA	56 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
10226 Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	66 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	146 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	410 896,39		566 547,63	566 547,63	566 547,63
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	410 896,39		566 547,63	566 547,63	566 547,63

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (3) Sauf 165, 166 et 16449.
 (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (7) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 123 630,39	0,00	0,00	2 013 217,41	2 013 217,41	0,00	2 013 217,41	2 013 217,41
011	Charges à caractère général (3)	221 500,00	0,00	0,00	351 388,14	351 388,14	0,00	351 388,14	351 388,14
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	254 000,00	0,00	0,00	406 500,00	406 500,00	0,00	406 500,00	406 500,00
014	Atténuations de produits	235 234,00	0,00	0,00	240 234,00	240 234,00	0,00	240 234,00	240 234,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 000,00	0,00	0,00	446 547,64	446 547,64	0,00	446 547,64	446 547,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	711 734,00	0,00	0,00	1 444 669,78	1 444 669,78	0,00	1 444 669,78	1 444 669,78
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses réelles	712 734,00	0,00	0,00	1 446 669,78	1 446 669,78	0,00	1 446 669,78	1 446 669,78
023	Virement à la section d'investissement	410 896,39	0,00	0,00	566 547,63	566 547,63	0,00	566 547,63	566 547,63
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	410 896,39	0,00	0,00	566 547,63	566 547,63	0,00	566 547,63	566 547,63
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 013 217,41
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	0,00	20,00	20,00	20,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 048,70	0,00	16 548,70	16 548,70	16 548,70
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 028 871,00	0,00	1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
731	Fiscalité locale	430 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
74	Dotations et participations (2)	185 958,00	0,00	206 100,00	206 100,00	206 100,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10 000,00	0,00	16 452,00	16 452,00	16 452,00
	Total des recettes de gestion des services	1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	246 096,71
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 013 217,41
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
625	Déplacements et missions	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	254 000,00	0,00		406 500,00	406 500,00		406 500,00	406 500,00
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6411	Personnel titulaire	240 000,00	0,00		270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00
6413	Personnel non titulaire	12 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6415	Congés payés	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
014	Atténuations de produits	235 234,00	0,00		240 234,00	240 234,00		240 234,00	240 234,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	235 234,00	0,00		235 234,00	235 234,00		235 234,00	235 234,00
73913	Revers. taxes urbanisation et environ.	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 000,00	0,00		446 547,64	446 547,64		446 547,64	446 547,64
65132	Prix	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		320 000,00	320 000,00		320 000,00	320 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		6 547,64	6 547,64		6 547,64	6 547,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		711 734,00	0,00	0,00	1 444 669,78	1 444 669,78	0,00	1 444 669,78	1 444 669,78
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	20,00	20,00	20,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 000,00	0,00	10,00	10,00	10,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 048,70	0,00	16 548,70	16 548,70	16 548,70
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 548,70	0,00	1 548,70	1 548,70	1 548,70
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 028 871,00	0,00	1 058 000,00	1 058 000,00	1 058 000,00
73211	Attribution de compensation	760 000,00	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
73221	FNGIR	268 771,00	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	430 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
73111	Impôts directs locaux	430 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
74	Dotations et participations (3)	185 958,00	0,00	206 100,00	206 100,00	206 100,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
748313	Dotations compensation de la TP	139 958,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 000,00	0,00	16 452,00	16 452,00	16 452,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	1 450,00	1 450,00	1 450,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	2,00	2,00	2,00
	Total des recettes de gestion des services	1 662 877,70	0,00	1 767 120,70	1 767 120,70	1 767 120,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Tableau des effectifs – suite à la délibération du 23/06/2022

EMPLOIS	Catégorie	Non titulaire		titulaire		Non titulaire	Poste vacant	Tableau à jour après délibération du 15/10/2021	total
		titulaire	Non titulaire	titulaire	titulaire				
		Temps complet	Temps complet	Temps partiel	Temps non complet	Temps non complet			
Rédacteur - secrétaire de mairie	B	1						- Créé 01/04/2010 par délibération du 11/03/2010	1
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C				1 (28 heures)		1 poste vacant (31 heures)	- Augmentation du temps de travail – de 17h à 19h (délibération 14/04/2011) et de 19h à 31 h (délibération du 13/12/2012)	2
Rédacteur	B	1 (35 heures par semaine)						- Créé par délibération du 21/05/2021	1
Adjoint technique	C	1		1 (poste 35 heures)			1 poste vacant (28 heures)	- Modification poste temps non complet par arrêté du maire n° 051 du 05/08/2019	3
Adjoint technique	C						1 poste vacant (35 heures)	- Création d'un poste temps complet – délibération du 15/10/2021	1
Agent de maîtrise	C	1						- Créé 01/07/2011 par délibération du 23/06/2011	1
Agent spécialisé Ecole Maternelle	C				2 (28 heures - 24,64 heures)				2
Agent d'animation	C						1 disponibilité		1
Agent de service école primaire	C				1 (8 heures par semaine)			- Création d'un poste d'adjoint technique 2 ^{ème} classe – délibération du 18/12/2014	1
Agent de service école maternelle	C				1 (9,92 heures)			- Suppression d'un poste /2 d'adjoint technique 9,92 h / semaine par délibération du 24/05/2018	1
Agent de service (mairie – école primaire – bâtiments communaux)	C				1 (21 heures par semaine)			- Création d'un poste d'adjoint technique 2 ^{ème} classe de 12h/semaine – délibération du 15/05/2014 – Augmentation de 12 à 21 heures/ semaine délibération du 19/02/2015	1
Emplois été -							Contrats Durée Déterminée 70h/CDD	A prévoir	
Total		4	0	1	7		3		15

IV ANNEXE C3.1**Liste des organismes de regroupement
auxquels la commune de DIETWILLER adhère -**

ADAUHR (Agence Départementale d'Urbanisme du Haut-Rhin)
 Amis du mémorial Alsace Moselle
 Association des maires de Haut-Rhin
 Association Foncière de Dietwiller
 Association Médecine du Travail
 AURM (Agence Urbanisme de la Région mulhousienne)
 Brigades vertes
 Fédération des maires ruraux (délibération 31/01/2019)
 Fondation du patrimoine
 Groupement d'intérêt cynégétique
 M2A Mulhouse Alsace Agglomération
 Routes Romanes d'Alsace (délibération 24/05/2018)
 SCIN (Syndicat des Communes de l'île Napoléon)
 Sivom d'Habsheim et environs (Collège)
 Société Protectrice des animaux
 Syndicat d'initiative de Sierentz
 Syndicat Intercommunal des Cours d'eau du Sundgau Oriental (fusion du Syndicat des Cours d'eau de la Hardt Sud - aout 2019)
 Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Corps de première Intercommunal (CPI) Landser
 Schlierbach Dietwiller (délibérations du 19/05/2011 et 25/08/2011) (SDIS et UDSP)
 Territoire d'énergies Alsace (Syndicat d'électricité et de gaz)

COTISATIONS SOCIALES

Centre de Gestion du Haut-Rhin
 Caisse des Dépôts et Consignation - formation élus
 CNFPT
 URSSAF
 IRCANTEC
 ERAFP
 CNRACL
 FNC
 GAS
 Pôle emploi

Assurances

GROUPAMA (RC risque juridique)
 SMACL (véhicules)
 PILLIOT Assurances (bâtiments)
 SOFCAP (assurance risque statutaire)
 PUBLISERVICES - GROUPE SOFAXIS (Prévoyance personnel)

IV ANNEXE C3.2**Liste des Etablissements publics créés**

CCAS

Services eau et assainissement

SIVOM de la région mulhousienne - service Assainissement eaux usées - eaux pluviales - janvier 2021
 Eau potable : Mulhouse Alsace Agglomération - janvier 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		41,27	41,27
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		41,27	41,27
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41,27	41,27
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	41,27	134 350,00	189 488,94	323 880,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		613 547,63	III 613 547,63
Ressources propres externes de l'année (a)		47 000,00	47 000,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	22 000,00	22 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	25 000,00	25 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		566 547,63	566 547,63
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	566 547,63	566 547,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	613 547,63	0,00	0,00	350 000,00	963 547,63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 323 880,21
Ressources propres disponibles	IV 963 547,63
Solde	V = IV – II (8) 639 667,42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

{8} Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 461 000,00	7,85	26,19 %	0,00	382 636,00	7,85
TFPNB	65 900,00	27,91	64,35 %	0,00	42 407,00	27,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	46 939,00	7,10	14,14 %	0,00	6 637,00	7,10
TOTAL	1 573 839,00	8,54			431 680,00	9,53

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2023- 068125- 133- 00- 01 - -2023/3/27-12:39:54
DIER - COMMUNE DE DIETWILLER-DIER - COMMUNE DE DIETWILLER- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

* reprise 114 - chiffres 2022 erronés.

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte réglementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature /év doivent être présents dans le plan de compte réglementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

50 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 2031, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 2121, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 21311, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 21312, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 21318, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 2313, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 2315, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6132, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6135, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6182, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6184, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6225, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6226, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6227, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6231, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6232, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6236, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6247, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6251, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6257, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6261, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6262, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non réglementaire 6332, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : *ou représentés 15*
 Nombre de suffrages exprimés : *15*

VOTES :
 Pour : *15*
 Contre : *0*
 Abstentions : *0*

Date de convocation : *6/04/2023*

Présenté par le Maire, Christian FRANTZ (1),
 A Dietwiller, le *13/04/2023*.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Dietwiller, le *13/04/2023*.
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Le Maire
 Christian FRANTZ

Certifié exécutoire par le Maire, Christian FRANTZ (1) compte tenu de la transmission en préfecture, le *16/04/23* et de la publication le *16/04/2023*.






A Dietwiller, le *13/04/2023*.


(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».


(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...


(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.


LIEBY RICHARD  *procurator à Richard Lieby*


MORILLON ALAIN  *procurator à Richard Lieby*


GERUM ELODIE  *procurator à Elodie Gerum.*


KREMPER CHARLES  *procurator à Elodie Gerum.*

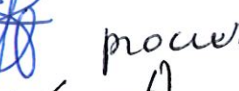
POIRBOEUF GUILLAUME 


SCHUTTER CLAUDE 

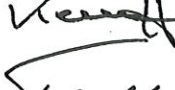
SEILER RAYMOND 

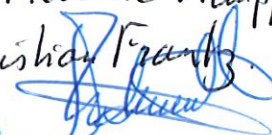
DENARE ELODIE  *procurator à Elodie Demare.*

RISTORCELLI DOMINIQUE 

KEMPF PIERRETTE  *procurator à Pierrette Kempf.*

LEAU DIT PANNEL KEMPF  *procurator à Pierrette Kempf.*

BOBIN MICHEL  *procurator à Christian Frantz.*

BEUX ADRIENNE *procurator à E. Bouchelle* 

BANDREU EMMANUEL 